

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LA BAUME

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 janvier 2021

Présents : MENOUD Jean-François, MAUVAIS Joël, GROS Jean Claude, POLLIEN Frédéric, VOISIN Lydie, LOISON ISNARD Nicole, BOINNARD André, PASCUAL Bruno, GRANDJEAN-DURAND Gaëlle, Guillaume ANDRE

Ordre du jour :

Bilan 2020 et Prospective 2021 et années Futures.

Réflexion sur la signalétique village

Débat sur les EPCI.

Questions et informations divers.

Bilan 2020 et Prospective 2021 et années Futures :

- Camping : coût total du projet : 595 000 €. Première tranche réalisée en 2019. Accord de principe de la CCHC pour participer au financement. Deuxième tranche prévue en 2022.

- Lotissement du Billiat : Travaux de viabilisation prévus en 2021 (194 000 € de dépenses dont 30 000 € de subventions.

- Rénovation chez les sœurs : 3 200 euros de devis pour les menuiseries. 3 200 Euros pour le toit. Demande 1 600 Euros de subvention sur chaque dossier : refusé.
Lancement d'étude du devenir du bâtiment pour un montant de 7 200 Euros avec une demande de subvention de 80%

- Équipement aire de jeux : Obtention de 18 000 Euros de subvention du CD74 et 4 500 € du fond de relance Région. La commission travaux se réunira la semaine prochaine afin de finaliser le projet et lancer les devis. Réalisation en 2021

- Réaménagement chef lieu : Projet à lancer en 2021

- Réseau pluvial chef lieu et revêtement route : Subvention de 18 000 € du CD74 et obtention de 43 000 € supplémentaires de l'agence de l'eau. En discussion avec le département pour le raccordement des eaux pluviales au niveau de la route départementale
Coût total 170 000 euros. Prévu en 2021

- Sécurisation des Posasses : Les panneaux lumineux et « attention enfants » sont en commande pour mise en place dès que possible. Le CD74 étudie la réalisation de la voie piétonne (Voir si besoin d'élargissement de la route). Discussion sur la matérialisation de cette voie (trottoir ou délimitation par peinture)

Piste Forestière : la montagne du Poisat participera à hauteur de 5 000 euros. Coût total du projet 204 000€ dont 162 000 euros de subventions

Réfection énergétique Mairie : Le SYANE propose une société qui effectuerait l'isolation des combles. Un rendez-vous est pris pour le 25 Février. Il est demandé à la commission travaux de participer à cette rencontre.

Réseaux d'eau : Décision de lancer en parallèle les études de réfection réseau de Nicodex et des Esserts.

Abris bus : un abri neuf sera fourni par la Région gratuitement ; seule une dalle de ciment doit être réalisée.

Aménagement chemins de randonnée : en cours d'étude par la commission.

Réfection des ponts communaux : 4 sur la commune avec un rapport de 2013 sur l'état de ceux-ci. Des travaux sont à prévoir d'ici 2023.

Chaînes avant pour tracteur : achat 2021

Assainissement collectif camping : mise aux normes à réaliser en 2023

Orgue église : un contact a été pris avec la fondation du patrimoine. Dossier à instruire.

Pour mémoire la commune perçoit des dotations d'Etat et des impositions à hauteur d'environ 270 000 Euros par an. Les prévisions ci-dessus dépendront des subventions obtenues et nécessaires pour la réalisation des projets

Réflexion sur la signalétique village.

Discussion sur la signalétique du village, la vétusté des panneaux. Travail à réaliser en commission pour remettre à jour et rénover la signalétique en prenant en compte l'adressage réalisé et l'indication des lieux utiles (monuments, point déchets).

Il est décidé également de faire appel à l'entreprise d'adressage afin de faire un travail sur les panneaux.

Débat sur les EPCI.

Pour mémoire, suite à la demande de Publier de quitter la communauté de communes d'Evian et de la vallée d'Abondance.

Souhait que cela n'impacte pas notre CCHC. Si ce devait être le cas, une CCHC de montagne serait à privilégier

Questions et informations divers.

La vieille saleuse stockée va partir sur le bon coin à 400 ou 500 euros.

Site d'Escalade : en cours d'instruction avec les gens concernés et les juristes. Une proposition sera faite prochainement.

Le chemin du château est ré-ouvert.

Un projet est à l'étude pour la réhabilitation du dépôt de matériaux inertes en centrale photovoltaïque

La commune a reçu l'avis départemental de la santé, que les personnes de plus de 75 ans ont la possibilité de se faire vacciner. Nous devons aider les personnes qui le désire à prendre contact avec ce centre COVID Local.